



Assemblée générale

Distr. limitée
10 février 2020
Français
Original : anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Cinquante-septième session
Vienne, 3-14 février 2020

Rapport du Groupe de travail sur l'espace et la santé mondiale

1. Conformément au paragraphe 10 de la résolution [74/82](#) de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique a réuni, à sa cinquante-septième session, son Groupe de travail sur l'espace et la santé mondiale.
2. Du 4 au 13 février 2020, le Groupe de travail a tenu trois séances sous la présidence d'Antoine Geissbühler (Suisse).
3. Le Groupe de travail était saisi de la note du Secrétariat intitulée « Réponses à la liste de questions relatives aux politiques, expériences et pratiques en matière d'utilisation des sciences et techniques spatiales au service de la santé mondiale » ([A/AC.105/C.1/117](#), [A/AC.105/C.1/117/Add.1](#) et [A/AC.105/C.1/117/Add.2](#)).
4. Le Groupe de travail a noté qu'outre les séances qu'il avait tenues pendant la session en cours du Sous-Comité avec le concours de services d'interprétation, le Président et les délégations intéressées avaient tenu de larges consultations informelles en marge de la session.
5. Le Groupe de travail a également noté que les trois présentations suivantes avaient été faites dans le cadre de consultations informelles : « Gestion des crises mondiales grâce au Système d'information géographique – un transfert des connaissances de l'Australie au Canada » ; « L'optimisation de l'allocation des ressources sanitaires grâce à une modélisation géospatiale réaliste » ; et une troisième sur le wiki en cours de développement par l'Université de Coblenz-Landau dans le cadre d'un mandat du Groupe de travail.
6. Le Groupe de travail a en outre noté que les consultations informelles avaient été l'occasion pour les experts d'examiner les réponses reçues aux questions concernant les politiques, les expériences et les pratiques en matière d'utilisation des sciences et techniques spatiales au service de la santé mondiale, de repérer les éventuelles lacunes dans les capacités nationales, régionales et internationales concernant l'utilisation des sciences et des techniques spatiales et de leurs applications au service de la santé mondiale, et d'examiner les mécanismes visant à faciliter l'échange d'informations, à renforcer les capacités et à favoriser de nouvelles synergies entre les secteurs de l'espace et de la santé.
7. Le Groupe de travail a constaté que les réponses au questionnaire reçues jusqu'à présent, qui figurent à l'annexe III, appendice II, du document [A/AC.105/1202](#), fournissaient des informations riches et utiles qui l'aideraient à formuler ses



recommandations au Sous-Comité. Ainsi, il serait souhaitable de classer les informations collectées car elles portaient sur de nombreux domaines, l'objectif étant d'établir une plateforme accessible au niveau mondial en vue d'améliorer l'échange des informations, des meilleures pratiques, des outils et des ressources de renforcement des capacités dans le domaine de l'espace et de la santé mondiale.

8. Le Groupe de travail a noté que de nombreuses personnes ayant répondu au questionnaire avaient souligné le fait que répondre à la liste de questions avait donné lieu à des débats constructifs au niveau national entre les représentants des secteurs de l'espace et de la santé. Il a toutefois également été noté qu'il était nécessaire d'encourager une plus grande coordination avec les ministères responsables de la santé publique pour répondre à l'ensemble des questions. C'est pourquoi il serait important de recevoir davantage de réponses afin de collecter de très nombreuses informations qui aideraient davantage le groupe de travail à élaborer des recommandations concrètes dans le cadre de son mandat.

9. Le Groupe de travail a convenu que le Bureau des affaires spatiales devrait envoyer une lettre à l'Organisation mondiale de la Santé pour l'informer de ses travaux et de l'importance de recevoir d'autres au questionnaire.

10. Le Groupe de travail a recommandé que des experts en santé publique et en médecine fassent partie des délégations participant aux sessions du Sous-Comité afin d'établir des conditions favorables pour que le Groupe de travail mène des travaux encore plus constructifs.

11. Le Groupe de travail a examiné les contributions aux travaux du Groupe de travail chargé du programme « Espace 2030 » du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, conformément à son mandat, et présenté au Bureau de ce Groupe de travail un texte en vue de son examen.

12. Conformément à son plan de travail pluriannuel ([A/AC.105/1202](#), annexe III, appendice I), le Groupe de travail a prié le Secrétariat de solliciter de nouvelles contributions au questionnaire figurant à l'appendice du présent rapport du Groupe de travail.

13. Le Groupe de travail a également prié le Secrétariat de continuer d'inviter les États membres du Comité à communiquer les coordonnées de points de contact nationaux à son intention.

14. À sa [...] séance, le [...] février, le Groupe de travail a adopté le présent rapport.

Appendice

Questions relatives aux politiques, expériences et pratiques en matière d'utilisation des sciences et techniques spatiales au service de la santé mondiale

1. Veuillez décrire les accords de coopération officiels existants ou prévus et d'autres arrangements institutionnels (mémorandums d'accord, lettres d'accord, cadres de collaboration, etc.) entre le secteur de la santé et d'autres secteurs directement associés aux activités spatiales au niveau national.
2. Veuillez formuler des recommandations concernant la mise en place d'une plateforme spécialisée pour assurer une coordination efficace entre les organismes des Nations Unies, d'autres organisations internationales et les acteurs concernés s'agissant des questions spatiales et de santé mondiale.
3. Veuillez décrire les mécanismes environnementaux et de gouvernance, existants ou prévus, permettant d'éliminer les obstacles à l'utilisation efficace des techniques spatiales au service de la santé mondiale.
4. Veuillez décrire les politiques existantes ou prévues d'échange de données ouvertes et les approches participatives visant à développer et à améliorer l'accès à l'information géospatiale intéressant la santé mondiale.
5. Veuillez décrire les mesures existantes ou prévues en ce qui concerne le géobalisateur de toutes les ressources pertinentes pour les systèmes de santé, y compris les systèmes d'information sanitaire.
6. Veuillez décrire les activités de coordination et de coopération intersectorielles existantes ou prévues pour assurer l'efficacité du renforcement des capacités aux niveaux international, régional, national et infranational à l'appui des applications des sciences et techniques spatiales dans le domaine de la santé mondiale.
7. Veuillez décrire les mécanismes existants ou prévus pour encourager les établissements d'enseignement et autres mécanismes de renforcement des capacités à inciter très tôt dans leur carrière les jeunes professionnels de la santé à acquérir les compétences et les aptitudes nécessaires pour utiliser efficacement les avantages offerts par les techniques, les sciences et les applications spatiales.
8. Veuillez décrire les mécanismes existants ou prévus pour mieux intégrer les données et informations spatiales dans les processus décisionnels liés à la santé mondiale, et pour harmoniser et partager ces données.
9. Veuillez décrire comment les techniques et applications spatiales sont intégrées dans les programmes de planification et de gestion des urgences sanitaires et dans les plans de gestion des catastrophes.
10. Veuillez décrire les principales activités, les documents de référence et les plans relatifs au thème « L'espace au service de la santé dans le monde ».
11. Veuillez donner un aperçu des pratiques et initiatives existantes et prévues en ce qui concerne les utilisations actuelles de l'espace (techniques, applications, pratiques et initiatives) aux fins de la santé mondiale, et recenser les lacunes, le cas échéant, dans les domaines suivants :
 - a) La télémédecine et la télésanté ;
 - b) La télé-épidémiologie et la santé de l'environnement ;
 - c) Les sciences de la vie dans l'espace ;
 - d) La gestion des catastrophes et des urgences sanitaires ;
 - e) Autres.